



## DÉCLARATION LIMINAIRE SNETAP-FSU CREA 22/10/2021

Cette rentrée scolaire 2021, d'un point de vue sanitaire, s'est présentée sous de meilleurs augures que la précédente, avec une volonté marquée des établissements de Nouvelle-Aquitaine, d'encourager et d'organiser la vaccination des élèves et des enseignant.e.s qui ne le seraient pas encore. Rappelons que les séquelles sont encore très marquées, les collègues le constatent tous les jours en travaillant avec les élèves, tout comme ils.elles déplorent aussi les maigres moyens donnés pour pallier ces difficultés.

Les réformes imposées dans la précipitation comme celles du Baccalauréat STAV et du Baccalauréat Professionnel engendrent des tensions dans les équipes pédagogiques. Tout d'abord, le choix des Ministères de l'Education Nationale et de l'Agriculture de supprimer les Contrôles en Cours de Formation au profit du contrôle continu pour les filières générales et technologiques. Nous étions déjà très critiques sur cette modalité d'évaluation, qui rappelons-le, ne donne que très peu de garantie sur l'homogénéité du niveau évalué entre établissement et amène à des dérives plusieurs fois constatées, comme une dévaluation du diplôme tout à fait dommageable. Notre demande de mise en place de deux 1/2 journées banalisées (à l'instar de ce qui se pratique à l'EN) pour travailler sur ce nouveau plan d'évaluation est en train de se transformer en réunions hors temps de travail dans certains établissements.

Ensuite, la réforme du Baccalauréat Professionnel semble vider ce diplôme de sa « substantifique moelle », en ignorant la Seconde Professionnelle, transformant le cycle en 1+2 et réduisant la formation professionnelle à une portion congrue de 2 ans, alors que le principal enjeu de cette formation agricole est de former de futur.e.s chef.fe.s d'entreprises capables de piloter une exploitation agricole.

Soulignons également, le contexte budgétaire tendu, avec une baisse de Dotation Globale Horaire de 5300 heures depuis la rentrée 2016 pour l'Enseignement Agricole Public de Nouvelle-Aquitaine. Cette baisse de DGH a pour conséquence, une difficulté dans la mise en œuvre des référentiels, notamment en ce qui concerne les dédoublements obligatoires et les spécialités offertes en Baccalauréat Général (expérimentation de la spécialité mathématiques expertes pour partie en « visio »). Ceci entraîne un manque d'attractivité avec un traitement inéquitable entre les élèves d'une même filière y compris au sein d'un même établissement.

A tout cela s'ajoutent un climat social très dégradé dans certains établissements, une situation financière difficile dans d'autres, des tensions dans certains services et des problèmes de recrutement mettant en danger certains établissements de notre région. Ne parlons pas non plus du dialogue social qui devient de plus en plus difficile !

Concernant les effectifs de cette rentrée scolaire, nous constatons une augmentation plus importante dans le privé. La campagne de recrutement et les journées portes ouvertes n'ont pas pu se dérouler dans des conditions normales. Le protocole sanitaire limitait (à

juste titre) l'accueil des familles. Ces conditions sanitaires ont été respectées dans le public, ce qui n'a pas toujours été le cas ailleurs. Est-ce à mettre en lien avec l'augmentation des effectifs dans le privé ? Ou est-ce simplement parce que l'Enseignement Agricole Public voit ses moyens continuer à baisser, année après année, alors qu'il avait perdu moins d'élèves que le privé jusqu'à maintenant ?

Ce serait alors dire qu'avec plus de moyens et de meilleures conditions d'accueil, l'Enseignement Agricole recrute plus et que le problème est pris à l'envers par notre Ministère !

Autre point à souligner : la tension s'accroît sur les personnels de CFA et CFPPA pour obtenir la certification des centres, alors que dans le même temps, les conditions de travail se dégradent, le recours à des prestataires extérieurs est de plus en plus important, le tout fragilisant les équipes et la pédagogie. Pour ces personnels, nous souhaitons attirer l'attention sur l'engagement de la DGER visant à inciter les chef.fe.s d'établissement à faire voter en Conseil d'Administration la prime d'équipement informatique par souci d'égalité avec les collègues titulaires. Pour ces mêmes personnels, nous sommes alerté.e.s sur le fait que des protocoles locaux sont en cours de révision. A ce sujet, nous rappelons que des négociations nationales sont en cours, que le Ministre lui-même a montré de l'intérêt pour l'aboutissement de cette négociation.

Par conséquent, nous vous demandons un moratoire sur les révisions de protocoles en cours sur les établissements de la région.

A l'heure où l'agriculture se trouve devant des défis à relever, nous attendons de notre administration centrale et de nos services régionaux, une réelle politique ambitieuse à même de redonner du dynamisme à nos établissements, nos équipes et nos territoires.

Nous attendons donc de notre Ministère qu'il conforte nos biens et services publics de formation, au lieu de favoriser les projets privés dans l'Enseignement Agricole tels que le projet HECTAR ou de brader le patrimoine de notre institution comme à Grignon.